



## Rapport des juges principaux

<b>Nom de l'hippodrome</b>	Rideau Carleton	Ottawa			
<b>Date</b>	Dimanche 17 novembre 2019	<b>Heure de départ</b>	18 h 30		
<b>Conditions météorologiques</b>	Courses 1 à 11 : Dégagé (Temp. : -8 °C)				
<b>État de la piste</b>	Courses 1 à 11 : Rapide (Variante 0 s)				
<b>Nombre de courses</b>	11	<b>Courses de qualification</b>	1 BF	<b>Inscriptions totales</b>	89/94
<b>Total des paris mutuels</b>	248 112 \$				
Contact   Vétérinaire	Réunion de paddock	Réunion d'entretien de piste	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge principal sortant	

<b>Juge principal</b>	<b>Juge associé</b>	<b>Juge associé</b>
Weber, Michael	Frenette, Ben	Pote, Emma

### Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)

#### Bureau :

) Examen formatif avec le jockey Sebastien Turenne au sujet de la façon de stimuler « DRAGON TEETH » dans la 4<sup>e</sup> course, le 10 novembre. M. Turenne est désormais conscient de ce qu'est une stimulation acceptable et des sanctions pour toute infraction.

#### Courses :

1. Rien à signaler.
2. Carol Voyer, jockey du numéro 1 « FEU D'ARTIFICE », a reçu des instructions concernant les obligations des jockeys qui traversent le mille dans le deuxième quart (28 59 128<sup>2</sup> 157<sup>3</sup>). Rien à signaler.
3. Rien à signaler.
4. Rien à signaler.
5. Rien à signaler.
6. Rien à signaler.
7. Le conducteur du numéro 1 « NORTHERN JUNO » (Ted McDonald) a reçu un

avertissement concernant sa stimulation dans le dernier droit. Rien à signaler.

8. Rien à signaler.
9. Rien à signaler.
10. Enquête concernant une interférence possible, par le numéro 3 « PASADENA STAR » (Stephane Pouliot), avec le numéro 5 « YS SUZANNE » (Stephane Brosseau) après le départ; le numéro 3 a marqué un bris d'allure après le départ et, alors qu'il était en bris d'allure, a causé une interférence avec le numéro 5, qui a été par la suite en bris d'allure (inscrit dans la statistique avec bris d'allure pour cause d'interférence); aucun placement n'est nécessaire, puisque le numéro 3 a terminé 7<sup>e</sup> (dernier). Rien à signaler.
11. Nouvel alcootest pour les conducteurs de cette course. Rien à signaler.

**Réclamations :**

- ) Course 1 - le numéro 5 « CHOREGRAPHER » (1 réclamation) pour 12 500 \$ par Marc-Andre Simoneau (entr. M-A Cormier).
- ) Course 4 – Le numéro 1 « SINGHAMPTON KENNY » (1 réclamation), pour 12 000 \$, par Ecurie Guy Gagnon, Gestion Louis Latulippe et Gestion Bruno Blouin (entr. Guy Gagnon).